



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

2020 s'achève, une année sinistre sur le plan économique, social et sanitaire. Mais comme le veut la tradition, je viens ici même vous présenter, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, tous mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous tous. Que 2021 voit la régression, voire la résolution par un traitement, de ce fléau nommé COVID 19.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée en mars dernier. Mon équipe et moi-même nous nous sommes attelés à une tâche difficile.

Ce bulletin nous permet de dresser un bilan de ce début de mandat et de vous laisser entrevoir nos perspectives d'avenir. Pour faire face à l'endettement de la commune, plusieurs orientations ont été prises :

- maîtriser les dépenses*
- renégocier les contrats (assurances, emprunts)*
- rechercher des subventions*
- augmenter les recettes (locations appartements, réactualisation du trajet du transport scolaires)*
- emprunter pour réaliser les travaux du carrefour*

Nous avons mis tout en œuvre pour que nos écoliers et le corps enseignant travaillent dans de meilleures conditions. Je remercie les conseillers pour leur investissement personnel dans le déménagement de la bibliothèque de l'école, le transfert des archives, le nettoyage de l'appartement,...

Je profite de cette page pour adresser la bienvenue à Vanessa Malassis notre nouvelle secrétaire de mairie dont je salue l'efficacité. Je salue aussi l'arrivée de Sébastien Grégoire qui remplacera Guy Bonaterre.

Je souhaite également la bienvenue aux nouvelles familles qui se sont installées cette année dans la commune. J'ai aussi une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés.

Très belle année 2021 à tous.

Jean-Michel ARNAL

L'ECOLE ET LA CANTINE

Rentrée scolaire 2020/2021

En ce mardi 1er septembre 2020, ce sont 41 élèves qui ont repris le chemin de l'école... Pour certains une première, mais pour d'autres c'est un retour vers un univers qu'ils connaissent déjà et le temps des retrouvailles avec les copains et copines.

L'équipe pédagogique compte 2 enseignantes avec Nathalie Solignac, directrice, qui s'occupe des maternelles/CP, secondée de Stéphanie Brouillet, ATSEM auprès des maternelles ; et Agnès Vaissières pour les CE1, CE2, CM1 et CM2.

Durant ce premier trimestre, les enfants du CE1 au CM2 ont pu bénéficier de 8 séances de natation au centre aquatique de Millau, séances indispensables pour acquérir le "savoir nager" d'ici à la fin du CM2.

Depuis le 2 novembre les deux classes bénéficient de l'intervention de Monsieur Jacques Migairou pour une sensibilisation à l'occitan le lundi matin de 11 h à 12 h.

Une affiliation à l'USEP (L'Union sportive de l'enseignement du premier degré) permet une ouverture sur le monde extérieur via le sport avec la découverte pour les enfants cette année du badminton, de l'escrime, du kingball, ...

Le lundi 14 décembre les enfants ont eu le plaisir d'assister à un conte musical sur le thème de Noël offert par l'APE.

Le vendredi 19 décembre le traditionnel goûté de Noël offert par le conseil municipal a eu lieu. Contexte sanitaire oblige, le Père Noël n'a pu y assister mais il a laissé aux enfants et à l'école quelques cadeaux.

La cantine est assurée par Claudine Julien et Stéphanie Brouillet.

Les repas sont préparés à Vezins, un menu complet bio est servi tous les mois aux enfants et les fournisseurs bio locaux sont privilégiés.

La municipalité remercie l'APE qui accompagne et soutient financièrement les nombreuses activités extrascolaires.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Nous sommes conscients de vos attentes en matière de nouvelles technologies et comme nous avons souvent eu l'occasion de vous l'expliquer le chantier de déploiement de la fibre est largement débuté. Il doit conduire d'ici fin 2022, à ce que toutes les prises téléphoniques du département et donc de notre commune soient raccordées à la fibre optique, qui donne ensuite accès à tous les services (téléphonie, internet, télévision...)

Concrètement ce chantier se déroule en 3 phases : d'abord, des entreprises de travaux publics installent le câble de la fibre optique, qui à terme remplace le câble téléphonique. Nous faisons tout pour que la majeure partie de ce déploiement se fasse en souterrain, ou sur les poteaux existants.

Actuellement tous les secteurs de St Léons sont en travaux pour le déploiement de la fibre.

Dans un deuxième temps, les raccordements vont jusqu'aux maisons, et précisément jusqu'au boîtier qui alimente actuellement votre domicile en téléphone. Cette étape vient de s'achever pour la ZA La Glène.

Dans un troisième et dernier temps les opérateurs vous contactent pour raccorder votre installation à la fibre et vous proposer l'abonnement.

Sont déjà éligibles les hameaux de La Glène, Altecassagne, Bourrival.

Vous pouvez suivre en direct le déploiement de la fibre sur le site internet <https://alliancetreshautdebit.fr>

TRAVAUX DE VOIRIES

Une réfection du chemin du Mas de Boussac a été réalisée avec mise en place de buses d'évacuations des eaux pluviales et goudronnage pour un montant de 30 000 €.

Suite aux travaux de la RD911, l'entreprise Conte à remis à neuf la route menant à Agladières, totalement prise en charge par la Communauté des Communes pour un montant de 23 000 €.



Un agrandissement du tournant au niveau du jardin des insectes à été réalisé permettant ainsi aux bus et convois agricoles d'effectuer un demi-tour sans risques pour un montant de 10 000 €.



Un chantier attendu depuis de nombreuses années sur la commune au carrefour de la RD529 et de la route de St Beauzély a enfin vu le jour. Un large agrandissement de la voie permettant ainsi aux véhicules agricoles, camions et automobiles de prendre un contour auparavant très étroit.

Les travaux ont débuté au mois de septembre. L'entreprise Conte à tout d'abord démonté le mur existant en récupérant les pierres, et ensuite agrandi la voie, C'est ensuite l'entreprise Constant-Juery de Montjoux qui a réalisée un très beau mur en pierre de grès bien typique de Saint-Léons.



Une fois le mur terminé un grillage a été mis en place sur la longueur du mur pour la sécurité. Les têtes de murs au centre de la chaussée ont également été refaites.



Les travaux de goudronnage de la voirie ne seront réalisés qu'au printemps en raison des conditions climatiques hivernales. Ce chantier dont le coût total s'élève à 146 768 € HT sera financé comme suit :

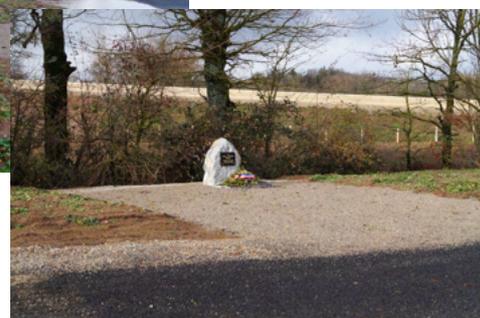
Subvention du Conseil Départemental obtenue début 2020 : 24 600 €

Subvention DETR exceptionnelle demandée et obtenue en octobre 2020 : 42 827 €

Fond de Concours de la Communauté de Commune : 39 670,50 €

Commune de Saint-Léons : 39 670,50 € + 29 353,40 € de TVA

La stèle présente à l'ancien embranchement de Rousseau a été refaite à un nouvel emplacement, la commune a remplacé la plaque en marbre pour un montant de 170 €. La municipalité remercie Monsieur André Vaissié Président de la FNACA qui a supervisé la création de cette nouvelle stèle et de la nouvelle plaque.



TRAVAUX DIVERS ET ESPACES PUBLICS

Ecole :

Suite à de nombreuses demandes des maîtresses, le couloir de l'école abritant une grande bibliothèque a bénéficié d'une rénovation. En effet un problème d'humidité ayant totalement détérioré le placoplâtre en place, et causant des moisissures, il a été décidé durant les vacances scolaires estivales de les faire effectuer immédiatement.

Nous avons mandaté pour cela des entreprises locales, ainsi Bati-Lévézou a remplacé le placoplâtre, puis l'entreprise de peinture Compan Philippe est venue passer une couche de finition avec une peinture adaptée. Afin de limiter ce problème d'humidité dans les années futures, il a été mis en place un système de ventilation forcée posé par l'entreprise Lévézou Electric. Cette dernière a également posé des nouvelles prises dans la classe des grands à la demande des maîtresses.

Le montant total de ces travaux est de 2551 €.

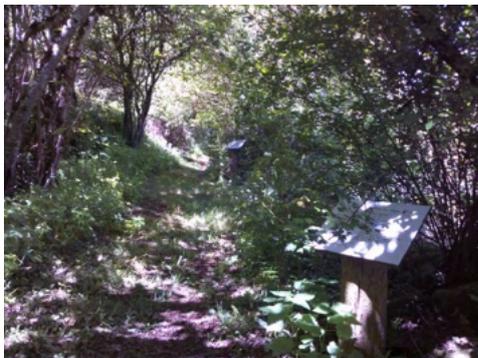


Assainissement collectif :

La station d'épuration de Saint-Léons est inspectée chaque année par les services d'Aveyron Ingenierie. Chaque semaine les employés de la mairie veillent à son entretien indispensable à son bon fonctionnement.

Chemins de randonnées :

La commune compte près de 50 kilomètres de chemins de randonnées qu'il faut veiller à entretenir chaque année. L'entreprise Christian Merviel a donc assurée les travaux d'entretien sur les circuits pour un montant de 5 000 €.



Matériels et équipements :

L'acquisition d'une tractopelle pour la commune a été réalisé au mois de janvier 2020. Il a été acheté à la communauté de communes, suite à de nombreuses négociations au mois de novembre nous avons obtenu un rabais sur le prix de la tractopelle. Son montant d'achat a été fixé à 5 000 € contre 10 000 € prévu au départ. En effet il nous a fallu réaliser de nombreux travaux d'entretien qui n'avaient pas été fait pour la vente, des travaux s'élevant à 7 414 €.

Il a également été changés par Pneus 2000 de Millau les 4 pneus du tracteur Renault qui présentaient un niveau d'usure à 75% pour un montant de 2 098 €. Une offre promotionnelle nous a permis d'obtenir un remboursement de 200€ et la vente des 2 pneus arrière pour un montant de 180 € nous ont fait baisser la facture, les 2 pneus avant étaient trop usés et ont été évacués par Pneus 2000.

Réfection du toit de l'ancien Presbytère :

Le toit présentant de nombreuses fuites, il a été pris la décision de refaire entièrement cette toiture abritant deux appartements de location. Le chantier a été confié à l'entreprise Vincent Barthes pour un montant de 13 618,43 € HT

Le financement du toit est établi comme suit :

Subvention du Conseil départemental : 4 085,52 €

DETR 2020 : 5 447,37 €

Commune de Saint-Léons : 4 085,54 € + 2 723,69 € de TVA

Rénovation totale d'un appartement situé au dessus de la Mairie :

Suite au départ des locataires fin août d'un appartement communal situé au dessus de la Mairie, il a été décidé d'engager des travaux de rénovation. En effet les anciens travaux datant du milieu des années 90, l'appartement était en mauvais état et certaines installations n'étaient plus aux normes.

De plus cet appartement étant attenant aux archives de la Mairie, il a été décidé d'intégrer cette pièce de 18 m² au futur logement. Les conseillers se sont donc retrouvés un samedi afin de vider les archives et de les reclasser dans le bureau du maire à la Mairie.

La commune disposant de nombreux artisans sur place, des devis ont été demandés et les travaux ont commencé dès la mi-novembre.

Le coût total de l'opération s'élève à 47 799,94 € HT

Le financement de ces travaux se fera comme suit :

Subvention du Conseil Départemental : 9 559,99 €

DETR 2020 : 11 676,55 €

Fond de Concours CCLP : 13 281,70 €

Commune de Saint-Léons : 13 281,70 € HT + 6 377,40 € de TVA

La fin des travaux est prévue mi-février afin de pouvoir le remettre à la location début mars.



Appartement de l'Espace Jean-Henri Fabre :

Suite à une rencontre début août avec Anthony Costes, propriétaire de la nouvelle scierie à la Zone Artisanale de La Glène, il nous a demandé si la commune ne disposait pas d'un logement libre afin de s'y installer avec sa compagne. L'appartement attenant à l'Espace Jean-Henri Fabre étant vacant depuis de nombreuses années et ne servant à rien nous le lui avons fait visiter. Malgré les contraintes de bruit dues à la location possible de la salle des fêtes attenante toute l'année, il a accepté le logement, cet appartement est donc à nouveau occupé depuis le 1er septembre 2020.

BUDGET

Dans un souci de réduire les frais de fonctionnements de la commune, sans pour autant baisser la qualité et le nombre des services proposés, plusieurs démarches ont déjà été effectuées. En plus de la multiplication des demandes de subventions, le contrat d'assurance a été renégocié permettant une économie d'environ 4 500 €, et une mise à jour des trajets du ramassage scolaire et du dossier correspondant a permis de réaliser un gain de subvention régionale de 5 000 €.

Une révision du tarif de l'eau et de l'assainissement, avec notamment la distinction des compteurs professionnels et particuliers permet de maintenir l'équilibre financier, comme nous l'impose la loi, entre les frais de fonctionnement, coût de distribution et recettes de l'eau.

Le budget en quelques chiffres :

Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à 439 585,03 €

Recettes et dépenses d'investissement équilibrées à 159 404,70 €

Emprunts actuels :

- 80 000 € en 2013 sur 120 mensualités à taux fixe de 3,05 %
- 70 000 € en 2012 sur 120 mensualités à taux fixe de 4,65 %
- 78 000 € en 2013 sur 180 mensualités à taux fixe de 5,05 %
- 268 828,10 € en 2005 sur 300 mensualités à taux fixe de 6,30 %
- 23 000 € en 2013 sur 120 mensualités à taux fixe de 3,05 %

Nouveaux emprunts :

- 75 000 € en 2020 sur 240 mensualités à taux fixe de 0,89 % (carrefour, appartement mairie, toiture presbytère, équilibre des anciens budgets,...)
- 192 000 € en 2020 sur 24 mensualités à taux variable de 0,94 % indexé sur Euribor, cet emprunt est égal aux subventions obtenues et de la TVA dues sur les projets en cours)

Pour les impôts locaux, les taux des années précédentes ont été maintenus, à savoir :

- Taxe d'habitation : 10,20 %
- Taxe foncière sur bâti : 17,11 %
- Taxe foncière sur non bâti : 115,92 %

Subventions allouées aux associations :

- * Fédération des Organismes de Défense Sanitaire de l'Aveyron : 482 €
 - * Réseau d'aides spécialisés aux élèves en difficulté : 38 €
 - * Association des Parents d'Elèves (APE) : 2 800 €
 - * Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : 300 €
 - * Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA) : 100 €
 - * Chasse ACPR : 100 €
 - * Chasse Communale : 100 €
 - * Pêche : 100 €
 - * Union Sportive Haut Lévezou (football) : 200 €
 - * Sport Quilles du Montseigne : 200 €
 - * Cant-on en parle : 500 €
 - * Comité des fêtes : 1 500 €
 - * Leon's Bouge : 200 €
 - * Club des Bruyères : 450 €
 - * Association Familles Rurales (accueil périscolaire, centre de loisirs des mercredis et vacances scolaires) : 16 806 €
- Cette dernière subvention peut paraître démesurée par rapport à celles perçues par les autres associations, mais elle sert au fonctionnement de l'accueil périscolaire. C'est à dire, l'accueil du matin et soir en période scolaire dans la salle en contre bas de l'école de St Léons, et du centre de loisirs sans hébergement (ASLH) qui accueille les enfants les mercredis et les vacances scolaires sur le site de l'école de Vézins.

DANS LE RETRO DE 2020

La situation sanitaire connue en 2020 a fortement perturbé les événements locaux, à commencer par les élections municipales et la mise en place des nouveaux conseils municipaux. Malgré les règles sanitaires imposées et dans le respect de celles-ci, quelques événements ont pu avoir lieu, comme la fête votive réduite et ouverte uniquement aux habitants de la commune, les marchés natures cet été, et les cérémonies aux monuments aux morts (fête, pins de Vinnac) et celle du 11 novembre à Rousseau qui a permis l'inauguration de la nouvelle plaque.

PROJET POUR 2021

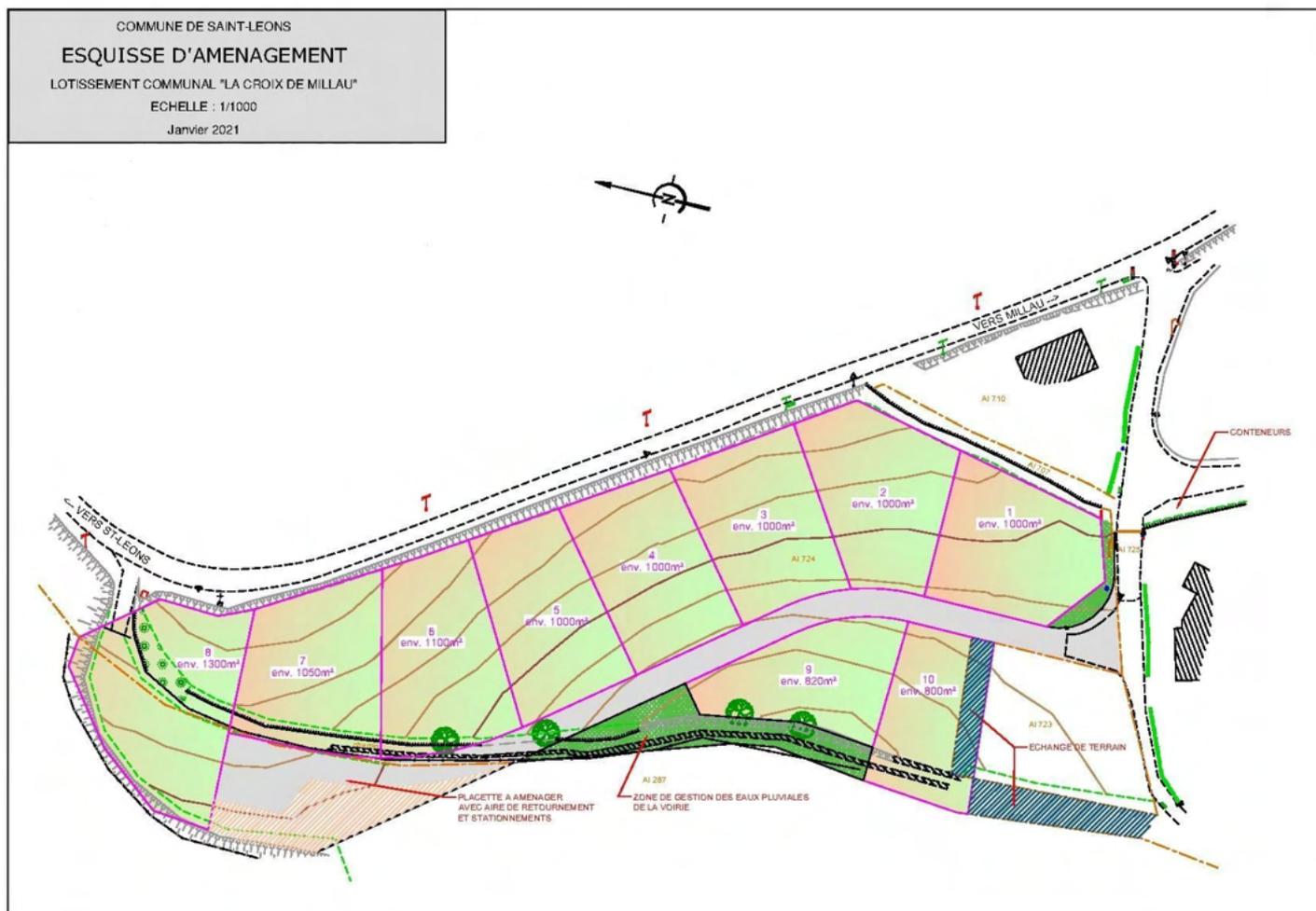
Pour continuer à entretenir le patrimoine immobilier de la commune, des travaux dans l'ancien presbytère seront envisagés au cours de cette nouvelle année.

Nous allons étudier la faisabilité de la transformation de la salle communale en mairie afin de pouvoir répondre pleinement aux normes d'accessibilité.

Afin d'optimiser les dépenses d'énergie, nous procéderons à une étude sur l'extinction ou la baisse d'intensité lumineuse de l'éclairage public de 23 h à 6 h.

Nous allons étudier une refonte du site internet de la commune, afin que celui-ci soit plus attractif et que les informations communiquées par ce biais puissent être mises à jour régulièrement.

Pour répondre à la demande et pour favoriser l'installation de nouvelles familles sur la commune, il sera créé un nouveau lotissement «La Croix de Millau» situé a coté de celui de Bouscayrols.



ACTUALITES

Après une large concertation des habitants concernés, le plan d'adressage des hameaux et lieux-dits de la commune est finalisé. Au cours de l'année 2021, chaque habitation ou local professionnel sera doté d'un numéro et nom de voie.

Concernant le transport scolaire desservant la ville Millau pour les collèges et lycées, il n'y a aucun changement de prévu, donc Millau sera toujours desservie pour les années scolaires à venir.

Courant décembre une réunion a eu lieu entre l'association Famille Rurale et les communes de Vézins, St Léons et St Laurent pour parler de la fréquentation du mercredi par les enfants. En effet, la participation de la commune pour 2021 s'élèvera à 17 565 € pour le périscolaire, les vacances et les mercredis. Si on ne conserve que le périscolaire et les vacances, elle s'élèverait à 13 534 €. La commune paierait donc environ 4 000 € pour une moyenne de 4 enfants de la commune par mercredi. Ce budget étant conséquent, une réflexion est en cours pour l'année 2021/2022. Cette réflexion ne concerne en aucun cas la garderie périscolaire et les vacances mais uniquement les mercredis.

Au niveau du personnel de la commune, en mars 2020 et au début du premier confinement, un changement de secrétaire a eu lieu, ce poste est donc actuellement assuré par Vanessa Malassis. Guy Bonaterre, adjoint technique territorial, a souhaité bénéficier d'une disponibilité d'un an renouvelable, pour son remplacement, après un appel à candidature et étude de ces dernières, nous avons recruté Sébastien Grégoire qui a pris ses fonctions le 4 janvier 2021. Cela fait déjà 25 ans que Claudine Julien et Philippe Creissels oeuvrent au service de la commune, nous avons encore un bout de chemin à faire ensemble mais d'ores et déjà nous tenons à les remercier pour leurs bons et loyaux services.

SENIORS DE LA COMMUNE

A la demande de la préfecture et dans le cadre de la crise sanitaire, un recensement et une mise à jour du Registre des Personnes Fragiles et Isolées (RPM) a été effectué afin d'être activé début novembre.

Pour égayer un peu cette fin d'année 2020, une distribution des colis de Noël a été effectuée, aux personnes de plus de 80 ans et résidant à l'année sur la commune, préparation et distribution réalisées en partenariat avec l'association Familles Rurales de Vézins - St Léons - St Laurent, et financées par la commune.

PORTAGE DES REPAS

Le service de portage de repas à domicile, en collaboration avec l'ADMR de Vézins-Saint-Laurent-Saint-Léons, est en fonctionnement depuis janvier 2013.

Si vous êtes retraité, isolé, handicapé ou malade en sortie d'hôpital ce service peut vous intéresser.

Le repas se compose de :

- potage ou entrée ;
- viande ou poisson ;
- légumes, féculents... ;
- fromage, dessert et pain.

Et pour le soir un potage, un complément (ex : friand...), fromage, dessert et pain.

Pour tous renseignements contacter l'ADMR au 05 65 58 16 31.



ETAT CIVIL

Nous ont malheureusement quittés en 2020 :

Roger Vayssier (La Valette)

Martine David (rue leontius)

André Mandagot (La Glène)

Myriam Galtier (Combuejouis)

Claudie Blanc (La Valette)

Naissance :

Bienvenue à Lucas Nespoulous qui réside, rue du château St Martin avec ses parents Angeline et Mathieu.

Bienvenue à Mila Vernhet qui est venue agrandir le foyer d'Amélie et Paul au lotissement de Bouscayrols.

Mariage :

Toutes nos félicitations à Laura Idez et Fabien Villeseches qui se sont dit oui cet été.

TRANSPORT A LA DEMANDE

La communauté de communes Lévézou-Pareloup met à votre disposition un réseau de Transport à la demande (TAD) qui vous permet de vous déplacer sur le territoire et vers les grandes villes du département en partenariat avec la Région Occitanie. La commune de St Léons rentre dans ce dispositif.

Comment cela fonctionne ?

- 1 - Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous amène en ville.
- 2 - Vous faites vos courses, votre marché, vous effectuez votre visite chez le médecin ...
- 3 - Le véhicule vous ramène ensuite chez vous.

Combien cela coûte ?

Depuis le 1er Janvier 2020, le tarif unique par usager et de :
2 € / l'aller ou 4 € l'aller/retour

TAD Transport à la Demande		COMMUNE DE DÉPART	COMMUNE D'ARRIVÉE	JOUR DE FONCTIONNEMENT	ARRIVÉE À DESTINATION	HORAIRE DE RETOUR	CONTACTS
ST LAURENT DE LEVEZOU - SAINT LEONS - SEGUR - VEZINS DE LEVEZOU		MILLAU	VENDREDI	8H30 13H30	12H15 17H30	05-65-73-40-49	
ST LAURENT DE LEVEZOU - SAINT LEONS - SEGUR - VEZINS DE LEVEZOU		VEZINS DE LEVEZOU	MERCREDI	9H	11H30	05-65-73-40-49	

PLUI Communauté de Communes de Lévézou-Pareloup

Le PLUI est toujours en cours d'élaboration, mais qu'est-ce le PLUI ? Vous pouvez trouver les explications et les documents y afférents sur le site internet www.levézou.fr, mais en voici un résumé :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est le document d'urbanisme à portée stratégique, locale et réglementaire qui traduira le projet de territoire de la Communauté de communes en assurant son partage et sa cohérence avec les 10 communes-membres qui la compose, tout en respectant les spécificités de chacune d'elles.

Ce document définira les principes d'évolution du territoire pour les 15 années à venir et pour toutes les thématiques qui concernent la vie quotidienne (habitat, équipements et services, développement économique, mobilités, environnement, etc.).

Dès son entrée en application prévue pour 2021, le PLUI remplacera les autres documents d'urbanisme (RNU, POS, carte communale ou PLU) actuellement en vigueur dans les communes et il sera alors le document de référence pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire et autres).

L'élaboration du PLUI s'appuie sur un état des lieux partagé avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Lévézou, également en cours d'élaboration mais porté à une plus large échelle géo-graphique par le PETR Syndicat Mixte du Lévézou.

Concomitamment, la Communauté de communes Pays-de-Salars réalise son propre PLUI avec un calendrier identique et en articulation étroite avec celui de Lévézou-Pareloup.

Une délibération du Conseil communautaire énumère les objectifs généraux poursuivis, à savoir :

- Intégrer les orientations et les prescriptions du SCoT du Lévézou et assurer la compatibilité tout au long du processus d'élaboration du PLUI.
- Renforcer un maillage territorial équilibré et polycentrique.
- Soutenir les activités indispensables à l'attractivité du territoire.
- Relever le défi démographique.
- Faire du cadre de vie un atout dans l'attractivité de populations permanentes et temporaires.
- Intégrer des objectifs de développement soucieux de la préservation des ressources.

Cet enjeu démocratique de construction collective du projet de territoire doit permettre une mobilisation et une appropriation de la démarche par chacun.

Ainsi, des articles seront diffusés dans la presse locale et des informations seront affichées et tenues disponibles au siège de la Communauté de communes ainsi que dans les mairies des communes-membres. Les documents sont disponibles sur le site internet www.levézou.fr.

Nous avons décidé de laisser une petite place dans ce bulletin municipal au comité des fêtes. En effet, 2020 marquait les 50 ans du comité et malheureusement compte tenu du contexte sanitaire, il n'a pas pu vous offrir la fête prévue à cette occasion.

COMITE DES FETES 50 ANS DE SOUVENIRS EN JAUNE ET BLEU

La naissance du Comité des Fêtes



Août 1970 - Cérémonie au monument aux morts le dimanche

« Avant 1970, c'était les conscrits qui faisaient la fête mais ils n'arrivaient pas toujours à joindre les deux bouts. Alain a dit : il faut faire autre chose, il faut faire autrement ! » nous

raconte Monique GAL (épouse d'Alain GAL, premier président du comité). Elle explique que « une année ils ont fait la fête dans le local de l'ancien IMEP [à cette époque il était toujours en fonction, plus tard il est devenu une MAS], il pleuvait, mais que faire dans de telles conditions, quand ce n'est pas couvert... c'est à ce moment-là que tout s'est naturellement décidé »

Le 15 juillet 1970, le Comité des Fêtes de Saint-Léons voit alors le jour ! Créé dans le but d'organiser tout type de festivités, fêtes, bals, tombolas, quines, jeux divers, activités culturelles, toujours dans ce même état d'esprit qui est d'intéresser et d'aider la jeunesse locale à maintenir les traditions folkloriques et d'attirer les touristiques. À cette époque-là, Marie GAVALDA était présidente d'honneur. Elle est la mère de Pierre GAVALDA, maire de Saint-Léons de 1948 à 1983, et fut nommée présidente « d'honneur » car elle s'occupait des fêtes déjà bien avant la création du Comité. C'est Alain GAL qui était le président actif, soutenu par Louis GREZES et Alain CALVET les vice-présidents, Bernard LASSAUVETAT le trésorier, Éliane ARNAL la secrétaire, Jean-Louis BLANC le secrétaire adjoint, Jean-Marie AUSTRUY et Albert JUILLAGUET les conseillers techniques et enfin Marguerite et Raymond DELMAS membres du bureau responsables de la buvette. C'est en cette année clé de 1970 qu'a eu lieu pour la première fois la fête votive sur la place du village de Saint-Léons, où se réalisaient habituellement les transactions lors des jours de foire. La place était alors ornée pour la première fois par le fameux grand chapiteau jaune et bleu fabriqué spécialement et sur mesure pour cette première fête. Ce même chapiteau a couvert la fête chaque année depuis 1970, mais n'a malheureusement pas servi en 2020.

La plus grosse fête que j'ai connue

Une date symbolique reste particulièrement ancrée dans les esprits : la fête de 1999. Ces témoignages en sont la preuve :

Jean-Louis FALGUEYRETTES (trésorier de 1977 à 2001) : « La fête de 1999, c'est la première fête où on avait pris autant d'orchestres... et ça avait plutôt bien marché. »

Philippe GAL (président de 1986 à 1989) : « 1999... quelle fête ! Ça a duré toute la nuit ! C'est vrai qu'il y avait moins de réglementation que maintenant, et ça a duré jusqu'à ce qu'il fasse jour ! C'était pour la 30ème fête, il y avait eu deux orchestres le samedi, ABRAXAS le vendredi et samedi, et CALIFORNIA qui a fait le samedi et le dimanche, mais le samedi il y avait bien les deux. »

« C'est en 2003 qu'on a fait le plus de buvette... c'était le record de monde cette année-là, la foule montait jusqu'à l'école depuis la place du village en bas ! »

Florence COUDERC (présidente de 1998 à 2004) : « En 1999, réunir les deux groupes le même soir c'était pour nous une très grosse fête, pour moi c'était magique... arriver à faire venir les deux groupes, le challenge ABRAXAS - CALIFORNIA les deux soirs c'était le feu, et à la fin ils ont même joué un peu ensemble. » « Aussi en 1997, je pense que c'est le plus gros lundi qu'on ai pu faire, avec l'élection de Miss Saint-Léons, j'étais en Miss Kronenbourg et Aurore RODIER en Miss Heineken et c'est Aurore qui a gagné. »

Aurore RODIER (trésorière de 2001 à 2018) : « C'est sans doute l'année où on a eu CALIFORNIA et ABRAXAS !! C'était génial, c'était

mémorable, les deux orchestres qui jouaient des chansons ensemble, ... gérer les deux orchestres le même soir. »

Alexis CASTAN (président de 2005 à 2009) : « En 1999, il y avait ABRAXAS et CALIFORNIA, je n'ai jamais vu autant de monde qu'à ces deux soirées »

Édouard SIGAUD (président de 2009 à 2018) : « Pour moi, durant les dernières

fêtes où j'étais président, celle qui m'a marqué le plus c'est l'année de SANGRIA GRATUITE en 2016. Ensuite ce qui m'a marqué sur toutes mes années avec le Comité c'est les bals masqués sous le chapiteau avec toutes les générations déguisées, et les paumes des fermes. Et c'est aussi, le mélange intergénérationnel des membres du Comité des Fêtes. »

Le Comité des Fêtes, c'est aussi un devoir de mémoire

Étant donné que la fête tombe pour la Saint Bernard le 20 août, nous commémorons la tragédie du 19 août 1944. Le comité participe à la cérémonie de commémoration aux victimes. Jusqu'en 2016 en se rendant sur les différents mémoriaux de la commune, et depuis 2017 au mémorial du Lévézou aux Pins de Vinhac. Chaque année, le dimanche matin, les conscrits participent à la messe commémorative suivie de la cérémonie de dépôts de gerbes aux monuments, en mémoire des habitants de la commune partis combattre pour la France lors des deux guerres mondiales et de la guerre d'Algérie. D'année en année les jeunes du Comité perpétuent leur participation aux commémorations et au devoir de mémoire. Ces cérémonies sont organisées par André VAYSSIÉ, président de la FNACA.



Août 2019 - Cérémonie au Mémorial du Lévézou



Août 2020 - Cérémonie au monument aux morts du village

Quelques dates clés

- 1970 : naissance du Comité des Fêtes, réalisation et achat du chapiteau sur-mesure, première pêche à la truite, premiers vélos fleuris
 - 1978 : premier repas de l'amitié
 - 1988 : acquisition de la scène
 - 1991 : achat et aménagement de l'emblématique caravane
 - 1993 : rehaussement du chapiteau et mise aux normes avec le soutien de la commune et du maire de l'époque Jean-Pierre MAYMARD
 - 2001 : début des marchés de pays en partenariat avec la mairie sous l'impulsion de Cécile EVESQUE MONTEILLET, conseillère animation du conseil municipal
 - 2009 : achat du container de rangement pour le matériel du comité
 - 2013 : première fête votive à la nouvelle salle des fêtes du village (Espace Jean-Henri FABRE)
 - 2020 : seule fête votive sans le chapiteau
- Entre 1977 et 2018, il y a eu deux trésoriers : Jean-Louis FALGUEYRETTES puis Aurore RODIER qui a récemment passé le relais aux jeunes et continue de les aiguiller.

Août 2009 - chapiteau installé au coeur du village et fête en préparation (affichage, scène, buvettes, caravane, etc...)



Les souvenirs inoubliables...

Jean-Louis BLANC (secrétaire adjoint à la création du comité en 1970) raconte que « avant le comité, c'était les conscrits qui faisaient la fête, chaque lundi on allait à la table ronde au moulin, et puis ça s'est poursuivi après la création du Comité, on faisait la course en sac dans le Pradel, on mettait des truites dans la retenue d'eau du moulin, et il y avait la pêche animée par Jean-Marie AUSTRUY, on faisait la ronde dans le pré, on se retrouvait autour de la fouace et du vin ».

Philippe GAL : « En 1976 il y a eu un gros orage et le chapiteau est tombé le dimanche soir de la fête... »

« En 1999 il est tombé lors du montage suite à une rupture de câble, 3 semaines avant la fête, pendant 15 jours on l'a réparé toutes les nuits... heureusement tout s'est bien passé pour la fête ensuite. »

« Jusqu'en 1979 on faisait également la fête de la Loue le dernier week-end d'octobre, et on remontait le chapiteau ! »

Sébastien VAYSSIÉ (président de 1989 à 1992) : « La fête 1989 a été un tournant, c'est la première année où on avait fait bal gratuit »

« Tu as vu l'encart paru dans la presse [en 1989], avec une partie imprimée à l'envers pour créer la curiosité et faire tourner le journal au lecteur et donc il va lire l'annonce à coup sûr ! »

« Après je garde de très bons souvenirs des travaux d'organisation des festivités et notamment la réalisation avec

Raymond MAURY, Jean-François BLANC et Philippe GAL, de la caravane snack, et aussi avec Raymond, Philippe et Bernard NIEL du jeu de la masse. »

Florence COUDERC : « Cyril, le chanteur d'ABRAXAS qui chantait debout sur le bar ou alors porté par le public. »

« Monsieur AUSTRUY avec la pêche à la truite, la pêche à la truite c'est lui, il disait toujours "qui n'a pas gagné va gagner", et Philippe après a pris le relais. »

« Aller à la pêche aux canettes en verre au fond des refroidisseurs d'eau glacé à la fin de soirée et ceux qui y tombaient dedans volontairement... ou pas. »

Aurore RODIER : « Miss Saint-Léons, ça c'est sur ! C'était mes 18 ans [1997], forcément, que c'était pour moi le plus inoubliable. Et Manu Fraux c'était ma première dauphine. »

Elle nous raconte également, que cette année là elle était conscrite avec Manu et que « pour la paume des fermes, c'était la première année que nous nous étions déguisé, avec Manu, on s'était déguisé en bleu et jaune, on avait écrit une chanson, c'était inoubliable. »

Alexis CASTAN : « Un dimanche soir personne n'avait de tire-bouchon pour ouvrir les bouteilles alors nous sommes allés chez Roger LACOMBE en demander un, il nous en avait donné un avec Lourde dessus en disant qu'il n'avait que ça, et tout le monde nous regardait quand on ouvrait les bouteilles pour le repas ! Et pendant la fête on était toujours fourré chez eux quand il nous manquait quelque chose, ils ne passaient pas une fête sans qu'on leur demande quelque chose. »

Edwige GAL (co-présidente actuelle) : « Je me souviens quand on a choisi de faire un repas spectacle le dimanche soir, les gens du village étaient sceptiques et tout le monde a changé d'avis après le spectacle, ils sont passés de sceptiques à enchantés ! »

Pour **Mathieu FABRE**, le moment le plus symbolique est inévitablement le montage du chapiteau !

Pour **Paul BLANC** (secrétaire actuel), le Comité des Fêtes se résume en 3 mots d'ordres : Unique – Convivialité – Tradition, pour lui « c'est sans doute une des meilleures façons pour terminer l'été en beauté ! »

Certains orchestres sont venus de nombreuses années comme ABRAXAS (de 1994 à 2002), CALIFORNIA (6 années - 91, 92, 94, 97, 99 et 2007), KRYSTALNOIR (de 2002 à 2008) ou encore OBSESSION (en 1984, puis de 2009 à 2016)



Mon souvenir d'enfance

Pour **Edwige GAL**, ses meilleurs souvenirs sont les bals masqués, notamment celui où elle s'est déguisée avec la robe de mariée de sa mère, la pêche à la truite et les Cluedos géants organisés par Sébastien GRÉGOIRE et Manue SIGAUD.

Aurélien STCHERBININE se souvient attendre impatiemment les jeux du dimanche après-midi, en particulier la pêche aux canards dans la fontaine et la pêche à la truite dans le lavoir.



Août 2001 - Bal masqué du lundi soir

Août 2001 - Défilé des vélos fleuris



Juliette BROUILLET (co-présidente actuelle) raconte que c'est pendant les vélos fleuris qu'elle a enlevé les « petites roues » et qu'elle a réussi à faire du vélo sans petites roues pour la première fois grâce à son grand père.

Alexia GAL (trésorière actuelle) décrit qu'elle allait

monter le chapiteau le samedi matin avec son papa, et allait apporter en se réveillant, les crêpes qu'il restait de la veille et qu'Aurore lui avait donnés avec sa sœur. Elle rappelle également que son activité favorite était de grimper au poteau du chapiteau, et qu'elle y arrive encore ! Juliette rajoute que tout le monde a au moins vu une fois Alexia monter en haut du chapiteau !

Louis BLANC se souvient de ses premiers montages du chapiteau sur la place et de ce moment de convivialité avec les membres du comité et tous ceux qui aident au montage de ce chapiteau, et aussi du lavage de la salade dans le lavoir pour le repas de l'amitié du mercredi soir.



Août 1990 - Repas de l'amitié le mercredi soir

Lenny MONTEILLET explique qu'il vendait les cocardes le dimanche à la sortie de la messe et il se souvient participer aux chasses au trésor et mini-olympiades les lundis après-midi.



Août 1997 - Caravane

Kylian FRAUX rapporte que la fête à Saint-Léons lui fait penser à la caravane avec les crêpes, au chapiteau, au repas du mercredi où il aidait à servir les repas.

Nathanaël CASTAN dit que la fête en bas du village lui rappelle le dimanche soir avec OBSESSION, un grand orchestre et un spectacle éblouissant.

50 ans du comité, 2020, une édition particulière

Cette année, la crise sanitaire ne nous a pas permis de fêter comme nous l'imaginions les 50 ans du comité des fêtes. Nous avons tout de même eu la chance de pouvoir organiser dans le respect des règles sanitaires les marchés nature du vendredi soir. Et surtout nous avons réussi à fêter cet anniversaire avec les habitants de la commune lors d'une petite soirée conviviale autour d'une assiette du terroir. L'ensemble du comité est motivé pour préparer la fête de 2021 et espère pouvoir fêter dignement les 51 ans du comité. En attendant de pouvoir à nouveau faire la fête ensemble, prenez soin de vous et de vos proches.



Vous avez envie de participer au comité ? Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre dans la bonne humeur et convivialité.

ADRESSES ET INFORMATIONS UTILES

Les Professionnels

Maçonnerie

- BROUILLET Laurent - Lotissement Le Causse - Tél : 05.65.58.82.02

Entreprise Travaux Publics

- MAS Xavier - Le Bois du Four - Tél : 06.88.45.88.44

Entreprise générale du bâtiment

- BATI LEVEZOU – VIALA Mathieu - Tél : 05.65.61.39.72

Electricité

- GAL Philippe - 6 Lot Le Causse - Tél : 05.65.61.80.06 ou 06.08.60.91.77

- La Fare Habitat – Chemin des Arènes – Tél : 06.79.82.12.24

Menuiserie

L'ATELIER DU MOULINAU - ZA La Glène - Tél. : 05.65.61.85.66

Couverture – Zinguerie

- BARTHES Vincent - La Glène - Tél : 05.65.74.76.21 ou 06.72.83.95.40

Location de matériel pour entrepreneurs

- MTD12 - ZA La Glène - Tél : 05.65.60.75.78

Scierie

- Scierie COSTES - ZA la Glène – Tél : 06.78.86.58.99

Peinture/Décoration

- COMPAN Philippe – ZA La Glène – Tél : 05.65.59.17.85

Sellerie et équipements équestres

- Sellerie Gaston Mercier - Mas de Vinaigre - Tél. : 05.65.47.60.98

Ecuries et pensions

- Les écuries de Monplo - Monplo - Tél : 06.79.75.16.07

Centre d'insémination

- OVITEST - La Glène - Tél : 05.65.61.86.22

Station Service

- ALBENQUE Olivier - Bois du Four - 24h/24 - automate CB

Vente automobile neufs et occasions

- CCA Négoce – ZA de la Glène - Tél : 06.75.09.73.75

Sophrologie - Aromathérapie

- Nadine SEGURET-ALBOUY - L'Hermet - Tél : 06.33.33.13.53

Maison d'accueil spécialisée (MAS)

- La Valette - 12780 Saint-Léons - Tél : 05.65.61.86.16

Parc à thèmes

- MICROPOLIS - La cité des Insectes - Tél : 05.65.58.50.50

Restauration/Traiteur

- Relais du bois du Four - Hôtel – Restaurant – Le bois du Four
Tél : 05.65.61.86.17

- COURTIAL Cécile – Mes Petits Plats dans les Grands

1 escalier du boulanger - Tél : 06.12.90.91.16

- Restaurant MICROPOLIS - Tél : 05.65.58.50.75

Les Commerçants Ambulants

Boulangerie :

- Boulangerie BLANC – Bouloc

passage le jeudi entre 13h et 13h30 :

o Lavoir o Parking personnel de Micropolis

- Boulangerie CALMELS-DOULS – Ségur

passage le mardi entre 13h30 et 14h :

o Sous l'école o Lavoir

Fromager :

- Fromagerie Olivier ROQUES – Salles Curan

passage 1 vendredi tous les 15 jours vers 13h30

o Parking personnel de Micropolis o Lavoir

Restauration

- Pizzeria : PIZZ'EVELYN : tous les mercredis à partir de 18h
salle de la Valette – Tél : 06.71.25.50.12

- Burger : LIRONFOOD : tous les vendredis à partir de 18h
salle de la Valette - Tél : 06.24.60.83.84

Commerce en ligne livrable sur St Léons

- Clic à la Ferme - www.clicalaferme.fr

retrait le jeudi à partir de 15h30 – Salle de la Valette

- Les Locomotivés - www.paniers.loco-motives.fr

retrait le dernier mercredi du mois de 16h30 à 17h30 – Salle
de la Valette

Tourisme - Hébergements et Informations

En plus d'un hôtel, la commune dispose de chambres d'hôtes
et gîtes, pour plus de renseignements n'hésitez pas à
contacter la mairie ou l' Office de Tourisme de Pareloup

Lévézou : Bureau d'information de Saint-Léons

Parking Micropolis - 12780 Saint-Léons - Tél : 05.65.61.80.52

Courriel : contact@levezou-aveyron.com

Site : www.levezou-aveyron.com

Les services utiles

Gendarmerie

Le bourg - 12780 VEZINS - Tél : 05.65.58.15.82

Pharmacie

Olivier BONIFACE - 12780 VEZINS - Tél: 05.65.61.86.93

Médecin

Docteur LAURENT - 12780 VEZINS - Tél : 05.65.58.55.15

Infirmières

Rachel DORAT - 12780 VEZINS - Tél : 05.65.61.18.26

Déchetterie

Le puech d'Ourti- 12780 VEZINS - Tél : 05.65.59.90.18

Ouverture du 1er mai au 30 septembre :

Mardi de 14h à 17h30 / Samedi de 09h à 12h et 14h à 17h30

Ouverture du 1er octobre au 30 avril :

Mardi de 14h à 17h30 / Samedi de 14h à 17h30

MAIRIE DE SAINT-LEONS

Le Bourg
12780 SAINT LEONS

Tél : 05 65 61 86 03 - Courriel : mairie-saintleons@wanadoo.fr

Horaires d'accueil au public et de l'Agence Postale :
du Lundi au Vendredi : de 9 h à 12 h

Permanence du maire ou des adjoints le samedi de 10 h à 12 h

URGENCE : QUI APPELER ?

